

Démarche : Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Organisme : Élection et État-civil

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Ce dossier de pré-demande de mariage ne concerne que les futurs époux dont l'un au moins est étranger. Il est à compléter 3 mois avant la date du mariage. Il nécessite la présence des deux futurs époux pour la signature. La pré-demande sera finalisée obligatoirement en présence du couple. Lors de ce rendez-vous, il faudra vous munir des pièces justificatives obligatoires.

REMARQUE:

Si les deux époux sont français, le dossier de pré-demande de mariage à compléter est accessible à cette adresse:

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/boe-predemande-mariage-francais>

Section 1 - Renseignements relatifs au mariage

Choix de nom (ordre du livret de famille)

1er Nom

Choix de nom (ordre du livret de famille)

2ème Nom

Choix de nom (ordre du livret de famille)

Un contrat de mariage est-il prévu ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, nom et adresse du notaire

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Y-a-t-il un lien parenté avec le(la) futur(e) époux(se) ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lequel ?

Adresse complète du futur domicile conjugal

Envisagez-vous un mariage religieux ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Souhaitez-vous que la cérémonie fasse l'objet d'une parution dans la presse municipale ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Section 2 - Renseignements futur(e) époux(se) n°1

Nom (en majuscule)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance

Lieu de naissance (adresse complète)

Nationalité

Téléphone

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Profession

Situation matrimoniale

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Célibataire

☐ Divorcé(e)

☐ Veuf(ve)

☐ Pacsé(e)

Si divorce ou veuvage, préciser la date

Si divorce ou veuvage, nom du précédent conjoint

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de la publication prévue l'article 74 du code civil, modifié par la loi n° 2013-404 du 17 mai 2013.

Adresse complète (domicile ou résidence)

Filiation paternelle

Nom père

Prénoms père

Adresse complète père

Profession père

Est-il décédé ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Filiation maternelle

Nom mère

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Prénoms mère

Adresse complète mère

Profession mère

Est-elle décédée ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Section 3 - Renseignements futur(e) époux(se) n°2

Nom (en majuscule)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance

Lieu de naissance (adresse complète)

Téléphone

Nationalité

Profession

Situation matrimoniale

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Célibataire

☐ Divorcé(e)

☐ Veuf(ve)

☐ Pacsé(e)

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Si divorce ou veuvage, préciser la date

Si divorce ou veuvage, nom du précédent conjoint

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de la publication prévue l'article 74 du code civil, modifié par la loi n° 2013-404 du 17 mai 2013.

Adresse complète (domicile ou résidence)

Filiation paternelle

Nom père

Prénoms père

Adresse complète père

Profession père

Est-il décédé ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Filiation maternelle

Nom mère

Prénoms mère

Adresse complète mère

Profession mère

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Est-elle décédée ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Section 4 - Renseignements 1er témoin du mariage

Nom

Nom d'épouse (s'il y a lieu)

Prénoms

Domicile (adresse complète)

Profession

Section 5 - Renseignements 2ème témoin du mariage

Nom

Nom d'épouse (s'il y a lieu)

Prénoms

Domicile (adresse complète)

Profession

Section 6 - Renseignements 3ème témoin du mariage

Nom

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Nom d'épouse (s'il y a lieu)

Prénoms

Domicile (adresse complète)

Profession

Section 7 - Renseignements 4ème témoin du mariage

Nom

Nom d'épouse (s'il y a lieu)

Prénoms

Domicile (adresse complète)

Profession

Section 8 - Vos disponibilités

Merci d'indiquer ci-dessous vos disponibilités

Le service état civil fixera une date de rendez-vous selon vos disponibilités pour finaliser l'enregistrement de votre dossier. Lors de ce rendez-vous, il faudra vous munir des pièces justificatives obligatoires.

1ère possibilité

2ème possibilité

3ème possibilité

Section 8 - Attestation

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Signature époux(se) 1

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce document.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Signature époux(se) 2

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce document.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je reconnais

Avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'état civil.

Elles ne seront pas conservées au-delà de l'instruction de votre demande et sont destinées au service état civil.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Boé à l'adresse suivante : elections.etat-civil@ville-boe.fr

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Section 9 - Pièces justificatives

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie intégrale de l'acte de naissance (époux(se) n°1)

Époux(se) français(e), daté de moins de 3 mois au moment du dépôt du dossier.

Époux(se) étranger(ère), daté de moins de 6 mois à la date du mariage (copie intégrale traduite par l'autorité consulaire ou l'ambassade du pays en France, ou par un traducteur assermenté)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie intégrale de l'acte de naissance (époux(se) n°2)

Époux(se) français(e), daté de moins de 3 mois au moment du dépôt du dossier.

Époux(se) étranger(ère), daté de moins de 6 mois à la date du mariage (copie intégrale traduite par l'autorité consulaire ou l'ambassade du pays en France, ou par un traducteur assermenté)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité recto-verso (époux(se) n°1)

(CNI, PASSEPORT), en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité recto-verso (époux(se) n°2)

(CNI, PASSEPORT), en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Dossier de pré-demande de mariage (futurs époux étrangers)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile, de moins de 3 mois (époux(se) n°2)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité (1er témoin)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité (2ème témoin)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du (3ème témoin)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du (4ème témoin)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie intégrale de(s) acte(s) de naissance des enfants communs pour la rédaction du livret de famille

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de l'acte de décès du précédent conjoint

(pour les personnes veuves)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de l'acte de mariage avec mention divorce

(pour les personnes divorcées)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Époux(se) étranger(ère) : Certificat de célibat ou de capacité matrimoniale

(de moins de 6 mois à la date du mariage)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Époux(se) étranger(ère) : Certificat précisant le caractère définitif d'un divorce

Délivré par le Maire du lieu de naissance et de moins de 3 mois à la date du mariage.

(délivré par le Maire du lieu de naissance et de moins de 3 mois à la date du mariage)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Époux(se) étranger(ère) : Certificat de coutume relatif aux lois du mariage du pays concerné

(consulat ou ambassade du pays en France)